



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Publié le

ID : 074-217400761-20230829-2023_41D-DE

S²LOW

Nombre de conseillers :

En exercice **18**
Présents **13**
Votants **14**

L'an deux mille vingt-trois, le 29 août

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 18 août 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jean BARDET, Jacqueline PECORARO, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Isabelle JOYE, Marlène CHAFFARD, Aurore MOSSIERE

Pouvoirs : Sylvie AUROY à Jean BARDET

23/41

Absents : Olivier COUET, Guy PHILIPPE, Stéphane GREVE, Valérie STEFANUTTI,

Secrétaire de séance : Marlène CHAFFARD

Objet :

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE DANS LE CADRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE 2023 POUR LA SECURISATION ET LA RENOVATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

M. Christian BOCQUET, Maire-adjoint rapporteur, informe les membres du Conseil Municipal que

Il est nécessaire de rénover et sécuriser l'ensemble de la voirie communale.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité 2023 pour la sécurisation et la rénovation de l'ensemble de la voirie communale d'un montant de 43 920 € (quarante-trois mille neuf cent vingt euros) pour un budget total de 109 800 € HT (cent neuf mille huit cent euros),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent,

Le secrétaire de séance
Marlène CHAFFARD

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE